



## **PUBLIC**

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 12 septembre 2017 à 9 h 30 et à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Josée Lacasse, Mike Duggan, Richard M. Bégin, Maxime Tremblay, Jocelyn Blondin, Louise Boudrias, Denise Laferrière, Cédric Tessier, Denis Tassé, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Sylvie Goneau, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Est absente, madame la conseillère Mireille Apollon.

Sont également présents, mesdames et messieurs Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, André Turgeon, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Suzanne Ouellet, greffier, M<sup>e</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint et M<sup>e</sup> Camille Doucet-Côté, assistante-greffière ainsi que Luc Bard, Luc Beaudoin, Sonia Blouin, Marc Chicoine, Gilles Desjardins, Alexandre Dumas, Laurence Gillot, Marc Gohier, Melvin Jomphe, Marco Lalonde, Catherine Marchand, Chantal Marcotte, Line Patrice, Marc Phaneuf, Marie-Hélène Rivard et Jean-Pierre Valiquette.

### **CP20170912-P1      RÈGLEMENTS OMNIBUS**

**9 h 30** – Mot de monsieur le conseiller Richard M. Bégin, président du Comité consultatif d'urbanisme.

Madame Catherine Marchand présente les diverses modifications réglementaires visant à apporter des précisions et des améliorations en matière d'urbanisme et qui font l'objet de trois règlements distincts :

- 1) Règlement numéro 501-43-2017 modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 501-2005, dans le but d'apporter, dans le cadre de règlements de type omnibus, des ajustements aux dispositions relatives aux permis de construire, aux certificats d'autorisation ainsi qu'aux permis d'affaires;
- 2) Règlement numéro 502-272-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de modifier, d'abroger et d'ajouter des dispositions d'encadrement réglementaires à portée générale et spécifique, non susceptibles d'approbation;
- 3) Règlement numéro 502-278-2017 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 dans le but de modifier, d'abroger et d'ajuster des dispositions d'encadrement réglementaires à portée générale et spécifique, susceptibles d'approbation référendaire.

**Monsieur le conseiller Cédric Tessier prend son siège.**

Ces trois projets de règlements seront soumis au conseil municipal du 19 septembre 2017.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

**Le comité plénier public est suspendu à 10 h 45.**

**Reprise du comité plénier public à 11 h.**

**CP20170912-P2**

**RÉORGANISATION DU SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE – ÉTAT DE SITUATION**

**11 h** – Madame Catherine Marchand, accompagnée de messieurs Marc Chicoine et Jean-Pierre Valiquette, fait un état de situation sur la réorganisation du Service de l'urbanisme et du développement durable.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

**Le comité plénier public est suspendu à 12 h 20.**

**Reprise du comité plénier public à 13 h 15.**

**Madame la conseillère Josée Lacasse prend son siège.**

**CP20170912-P3**

**BILAN DE LA POLITIQUE DU PATRIMOINE 2013-2015 ET PATRIMOINE PHYSIQUE**

**13 h 15** – Dans un premier temps, monsieur André Turgeon, accompagné de madame Sonia Blouin, présente le bilan des principales réalisations du Service des arts, de la culture et des lettres relativement au plan d'action 2013-2015 de la Politique du patrimoine.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Dans un deuxième temps, madame Catherine Marchand présente le bilan d'avancement du plan d'action 2013-2015 du volet patrimoine physique de la Politique du patrimoine.

Les volets suivants sont abordés :

Volet A.1 : Planification et contrôle;  
Volet A.2 : Restauration et rénovation;  
Volet A.3 : Revitalisation.

Sont enfin soumis, la synthèse du plan d'action et les activités à venir liées au patrimoine bâti.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

**Le comité plénier public est suspendu à 14 h 10.**

**Reprise du comité plénier public à 14 h 30.**

**Madame la conseillère Myriam Nadeau a quitté son siège.**

**CP20170912-P4**

**ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE DE STATIONNEMENT**

**14 h 30** – Madame Catherine Marchand, accompagnée de madame Line Patrice et de monsieur Maxime Courchesne, présente les éléments de politique en matière de stationnement.

Sont plus amplement abordées, des propositions de tarification visant à assurer une offre équilibrée de stationnement à l'échelle de la ville et plus spécifiquement pour le centre-ville, le secteur de la Cité et les zones de débordement dans les quartiers résidentiels.

Sont également abordées, les technologies en matière d'horodateurs et de diffusion de système de jalonnement dynamique.

Dans un troisième temps, sont abordés les enjeux de déneigement.

**RECOMMANDATIONS :**

- Mise en place d'une tarification en lien avec la densité soit de population, soit d'emplois avec une réduction progressive de la tarification en fonction de la diminution de la densité;
- Mise en place d'une tarification variable par rapport à la demande en faisant varier la tarification selon les périodes horaires et lors d'événements spéciaux;
- Remplacement des parcomètres par des horodateurs;
- Utiliser la méthode de paiement « payer par espace »;
- Tirer profit d'une application mobile, soit locale ou hébergée;
- Implanter des technologies de jalonnement statique suivi, dans un horizon moyen-long terme, du jalonnement dynamique ou combinaison de jalonnement statique et de jalonnement dynamique;
- Autoriser pour l'ensemble du territoire, sauf exceptions, les résidents à louer leur stationnement privé (économie de partage).

**Madame la conseillère Sylvie Goneau et monsieur le conseiller Marc Carrière quittent leur siège.**

**En amendement :**

Proposé par madame la conseillère Denise Laferrière  
Appuyé par monsieur le conseiller Maxime Tremblay

que la location de stationnement (économie de partage) soit permise dans le centre-ville mais uniquement pour les propriétaires résidents du centre-ville.

L'amendement est accepté à l'unanimité.

- Mandater l'administration pour évaluer les budgets requis, pour assurer la mise en place de nouvelles technologies, dans le cadre de l'étude du budget de 2019;
- Tenir des consultations publiques dans le but d'expliquer les modifications à venir.

Les recommandations sont acceptées à la majorité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier s'abstient.

Le comité plénier donne le mandat à l'administration de revoir les tarifs de stationnement municipaux au centre-ville (à l'exception de la Maison du citoyen) afin que ceux-ci soient équivalents aux tarifs de stationnements détenus par l'entreprise privée, et ce, pour l'étude du budget 2018.

**Monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin quitte son siège.**

**Le comité plénier public est suspendu à 16 h 05.**

**Reprise du comité plénier public à 16 h 15.**

**CP20170912-P5**

**BILAN DU PLAN DE GESTION DE L'AGRILE DU FRÊNE ET DU PLAN DE GESTION DES ARBRES ET BOISÉS 2013-2017**

**16 h 15** – Monsieur Alexandre Dumas, accompagné de madame Chantal Marcotte et de messieurs Frédéric Vandal et Marco Lalonde, fait dans un premier temps, la mise à jour du plan de gestion de l'agrile du frêne adopté par le conseil municipal en 2013 et mis à jour en 2015 et 2016.

Dans un deuxième temps, un bilan 2013-2017 du plan de gestion des arbres et des boisés est présenté.

**RECOMMANDATIONS :**

**CP-ENV-2017-014**

Différer à l'étude du plan d'investissement 2018-2022 les besoins financier pour les opérations d'abattage de 1 175 000 \$ annuellement pendant trois ans et une somme de 285 000 \$ par année pendant cinq ans pour le reboisement.

**CP-ENV-2017-015**

Approuver la poursuite du plan de gestion de l'agrile du frêne et du plan de gestion des arbres et des boisés jusqu'en 2020.

**CP-ENV-2017-016**

Approuver la proposition de gestion temporaire des sentiers non officiels.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Les recommandations **CP-ENV-2017-014**, **CP-ENV-2017-015** et **CP-ENV-2017-015** sont acceptées à l'unanimité.

Demande est faite pour un assouplissement possible de la réglementation interdisant la coupe d'arbres sur les terrains privés.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 108010 sera soumis pour adoption au comité exécutif du 19 septembre 2017 pour recommandation au conseil municipal du 19 septembre 2017.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

- CP20170912-PD1** Pétition reçue par télécopie le 5 septembre 2017 par madame Rollande Fortier – Contre la fermeture de la piscine du centre communautaire Eugène-Sauvageau – 179, rue Mutchmore
- CP20170912-PD2** Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC Les Moulins tenue le 15 août 2017
- CP20170912-PD3** Procès-verbal de la réunion de la Commission consultative sur l'environnement et le développement durable tenue le 1<sup>er</sup> juin 2017
- CP20170912-PD4** Lettre datée du 14 août 2017 de monsieur le ministre Luc Fortin du ministère de la Culture et des communications – Avis de désignation – Rivière des Outaouais

**Fin du comité plénier public à 17 h.**